



PRÉSENTS

M. Gary Whittaker, Président
M. Jacques Nolin, Vice-président et trésorier
Mme Monique Bureau
M. François Côté
Rev. Bill Jay
Mme Marjorie Rutherford
M. Frank Vincelli
Dre Katherine Moxness, Secrétaire et directrice générale
M. Ian Moodie
M. Gary Waxman
Mme Kelly Wilson
M. Stephen Goulet
Mme Jacqueline Scott

ABSENTS

Mme Suzanne Sévigny
Dre Evelyn Lusthaus

PUBLIC La session était ouverte au public.

1. QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION

La réunion, dûment convoquée et le quorum enregistré, a été ouverte à 18h25 par le président, M. Gary Whittaker.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité suite à une motion déposée par M. François Côté qui fût secondée par Rév. Bill Jay. (**Résolution no. 07-2014**)

3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION TENUE LE 20 JANVIER 2014

Sur une motion de Mme Monique Bureau secondée par Mme Marjorie Rutherford, le procès-verbal de la session régulière du 20 janvier, 2014, ont été approuvés à l'unanimité. (**Résolution no. 08-2014**)

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SESSION TENUE LE 20 JANVIER 2014

4.1 Approbation pour des projets non-récurrents totalisant la somme de 294 000 \$

Mme Cedalia Barbara a présenté un projet non-récurant qui touchera les enfants, les adultes ainsi que les services professionnels. Par exemple, des services permettant d'évaluer le langage, les initiatives par rapport aux droits humains reliées au Comité des usagers, le support aux adultes ainsi qu'aux parents dont les enfants sont sur une liste d'attente et

l'intervention ABA (analyse comportementale appliquée) destinée aux enfants qui seront trop âgés pour recevoir les services ICI (par exemple, un enfant qui vient d'avoir six ans). Ces projets devront être acceptés par l'Agence de Montréal. Les projets doivent tous avoir débutés avant le 31 mars 2014 et devront avoir une date de terminaison définitive. Ces projets sont présentés au Conseil à titre d'information. Dre Katherine Moxness a élaboré par rapport à la valeur qu'ajoutaient lesdits projets.

5. COMITÉS DU CONSEIL

5.1 *Comité de vérification des finances*

5.1.1 *Budget – Périodes 10 et 11*

M. Jacques Nolin a présenté les périodes 10 et 11. On estime qu'il y aura un surplus d'environ 300 000 \$ à la fin de l'année financière. Nous avons réduit les dépenses salariales et avons augmenté notre revenu. M. Gary Whittaker a aussi mentionné que le CROM devait avoir un léger excédent afin de pouvoir avoir le droit de planifier des projets non-récurrents.

5.1.2 *Planification budgétaire et priorités– 2014-15*

M. Jacques Nolin annonce que le budget du Ministère sera reporté en juillet 2014 à cause des élections provinciales. Mme Cedalia Barbara précise que le CROM ne recevra donc son budget qu'à la fin du mois de juillet et que cela nécessitera que la rencontre du conseil prévu en juin soit déplacée en juillet. L'équipe de gestion du CROM procède en ce moment à la révision de tous les besoins budgétaires des départements afin d'effectuer les compressions nécessaires pour atteindre les cibles d'optimisation demandées, soit des compressions de 949 000 \$. Cette situation n'aura cependant aucun impact sur la cédule des vérificateurs puisque ceux-ci effectueront leurs vérifications en juin, tout comme l'an dernier.

5.1.3 *Achat d'un minibus (15-passagers)*

Mme Cedalia Barbara rapporte qu'un accident qui s'est produit le 3 janvier dernier oblige maintenant le CROM à racheter un nouveau minibus. M. Gary Whittaker a demandé s'il était possible que les fonds nécessaires soient remis par les fondations. Mme Cedalia Barbara a expliqué que l'Agence de Montréal détient un fond particulier qui sera utilisé pour financer le nouveau minibus. M. Gary Waxman ainsi que Mme Monique Bureau ont supporté la résolution autorisant Mme Cedalia Barbara à procéder à l'achat d'un nouveau minibus et à demander un remboursement auprès de l'Agence de Montréal (**Résolution no. 09-2014**)

5.1.4 *Coupages d'optimisation*

Depuis 2010, les coupures d'optimisation imposées au CROM se chiffrent à plus de 3,9 millions et les coupures partielles prévues pour l'année en cours se chiffrent à plus de 949 000 \$. Un membre du public, M. Donald Bidd a demandé d'où venaient ces coupes. Dre Katherine Moxness a répondu que les coupures touchaient l'ensemble des institutions du système de santé et que les informations provenaient de l'Agence de Montréal.

M. Gary Whittaker a enchaîné en précisant que le CROM continuera sa lutte auprès de l'Agence afin que celle-ci modifie l'année de référence qu'elle a utilisé, soit 2009, puisque cette décision pénalise le CROM dans ses cibles d'optimisation.

Dre Katherine Moxness a aussi expliqué que les cibles demandées par l'Agence de Montréal avaient un impact significatif sur les petits établissements et que celle-ci faisait la promotion de fusion entre les petits établissements afin d'atteindre les objectifs visés par les coupures d'optimisation.

5.1.5 *Champlain*

Mme Cedalia Barbara rapporte que le CROM a demandé une évaluation formelle du niveau de moisissure et d'amiante présentes sur le site de Champlain. Bien que nous

soyons toujours dans l'attente du rapport final, les premières découvertes indiquent un sérieux problème de moisissure. Puisque nous serons dans l'obligation de rénover Champlain, Mme Cedalia Barbara a demandé l'approbation du Conseil afin que nous allions de l'avant dans nos considérations à déménager le siège social du CROM à l'établissement Champlain lorsque les travaux de rénovations seront complétés. Il est important de noter que le 8000 Notre-Dame a fait l'objet de plaintes à la CSST à cause de sérieux problèmes de chaleur ainsi qu'un manque d'espace.

M. Gary Whittaker a indiqué que le budget de rénovations proviendra d'un budget de l'Agence et non pas du budget opérationnel du CROM. Dre Katherine Moxness a aussi détaillé les raisons pour lesquelles le CROM devait revenir à Champlain : accessibilité, l'édifice nous appartient, le 8000 Notre-Dame n'offre pas un environnement sain pour travailler, l'échangeur Turcot sera en construction, etc. L'Agence devra autoriser les plans. M. Louis Marie Marsan et Dre Katherine Moxnes ont écrit une lettre conjointement afin de demander de quitter le 8000 Notre-Dame en mentionnant les raisons mentionnées précédemment.

Mme Jackie Scott et M. Frank Vincelli ont supporté la résolution de déménager le siège social du CROM au site de Champlain. (**Résolution no. 10-2014**)

5.1.6 *Benny*

Mme Cedalia Barbara a fait une mise à jour par rapport à l'entente qui concerne l'établissement Benny et le CRDI TED de Montréal. CROM loue présentement l'édifice au coût d'un dollar et le CRDI TED de Montréal doit assumer les rénovations en cours. En ce moment, le toit doit être complètement refait. Dre Katherine Moxness a eu une discussion avec M. Louis Marie Marsan du CRDI TED; celui-ci est d'accord pour transférer la propriété de l'édifice abritant Benny ainsi qu'un budget pour les rénovations du toit au CROM. Les deux rencontreront l'Agence de Montréal afin d'obtenir leur approbation par rapport à ce transfert.

M. Bill Jay et Mme Marjorie Rutherford ont supporté la résolution qui permettra de procéder à l'acquisition ou au transfert de Benny au CROM ainsi que son budget d'immobilisation. (**Résolution no. 11-2014**)

5.1.7 *Visite de Revenu Québec au CROM*

Des vérificateurs de Revenu Québec seront au CROM pour une période de 10 jours; ils sont d'ailleurs déjà au travail. Ceux-ci remettront un rapport de leurs activités lorsque le processus sera terminé.

5.1.8 *Budget 2014-15 – Demande de libération de l'excédent de 380 000 \$ au budget*

Le CROM ayant reçu un excédent de 294 000 \$ provenant de l'année financière 2009, Mme Cedalia Barbara retardera la demande de libération de l'excédent se chiffrant à 380 000 \$ après le 1^{er} avril 2014. Les projets non-récurrents décrits au point 4.1 étaient à l'origine financés par le 380 0000 \$, mais le seront plutôt via le surplus de 294 000 \$.

5.1.9 *Marjorie Aunos*

Mme Monique Bureau et Mme Kelly Wilson ont appuyé la résolution confirmant que la date d'embauche de Mme Marjorie Aunos à titre de Directrice des services est le 1^{er} janvier 2014. (**Résolution no. 19-2014**)

5.2 **Comité de la vigilance et de la qualité**

5.2.1 *Rapport des plaintes*

M. Stuart Rechnitzer a expliqué qu'il ne ferait pas un rapport complet des plaintes, mais qu'il ferait plutôt part de plaintes spécifiques : la liste d'attente pour le service ABA ainsi que les services en rapport avec le langage et la thérapie qui y est reliée. Il va sans dire que le temps d'attente pour le programme ICI (ABA) est inacceptable; par contre, il est clair que le CROM a fait des efforts significatifs pour essayer de régler la

problématique. Le Comité de la vigilance et de la qualité a recommandé que le commissaire aux plaintes écrive au Conseil d'administration pour recommander que le CROM poursuive ses efforts pour s'attaquer à la liste d'attente et aux besoins des jeunes enfants qui sont en attente d'un traitement ICI (ABA). M. Gary Whittaker a apprécié l'initiative du commissaire aux plaintes (i.e. la lettre) ainsi que sa recommandation puisque celle-ci supporte les arguments que le CROM a déjà présentés à l'Agence.

Notre offre de service inclus de l'orthophonie, de la physiothérapie ainsi que de l'ergothérapie et M. Stuart Rechnitzer rapporte que plusieurs familles se plaignent du manque de services disponibles au CROM. Les familles qui recevaient des services du CRDP et qui ont été ensuite référées au CROM (et ajoutées à la liste d'attente) suite à un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA) sont particulièrement touchées. Elles recevaient des services lorsqu'elles étaient au CRDP et n'en reçoivent plus aucun depuis qu'elles ont été mises sur la liste d'attente. Il a recommandé que le CROM crée un poste à temps complet à la DSEF dédié à l'orthophonie, à la physiothérapie ainsi qu'à l'ergothérapie. Dre Katherine Moxness a apprécié la recommandation et l'équipe de direction étudiera toutes les possibilités disponibles pour l'allocation de fonds ou pour créer des postes qui combleront les besoins des clients.

M. Stuart Rechnitzer a aussi informé le conseil d'administration de son embauche récente à titre de commissaire aux plaintes par le CSSS de la Montagne.

5.2.2. *Rapport du comité vigilance et qualité*

M. Bill Jay a passé en revue le mandat du Comité vigilance et qualité. Il soumet que le comité a tenu une rencontre avec le conseil multi-disciplinaire (CMD), le comité des usagers et le comité de parents il y a un an et tout récemment. Tous ont constaté des améliorations notables (feedback positif). Le CMD/MDC avait déjà fait rapport sur le processus d'investigation et les délais dans la boucle de rétroaction vers la première ligne. Au cours de la dernière année, on note des améliorations substantielles dans les communications et le soutien au processus d'investigation. Une brochure fut conçue pour favoriser une meilleure compréhension du processus d'investigation. Le CMD/MDC rapporte une augmentation des déclarations - SIPAD, proaction, etc. Il existe une initiative commune pour rationaliser les tâches administratives. On a également exprimé une préoccupation commune au sujet de la hausse des ratios dans les ressources d'hébergement de 4 à 6 personnes. Le CMD/MDC aimerait élargir son mandat jusqu'à pouvoir influencer les orientations cliniques de l'établissement. On les a encouragé à rédiger un mandat et à le soumettre aux cadres de l'équipe de direction.

Les comités des usagers et des parents rapporte éprouver encore des problèmes avec le système téléphonique. On note une amélioration de la communication avec les usagers et l'établissement. Des difficultés persistent avec le roulement continu de personnel. Les deux comités avaient demandé la présence de représentants de l'organisation à leurs rencontres. Le CROM a assuré une présence constante et soutenue à la réunion. L'indice personnel-usager (ratio) demeure une préoccupation et M. Bill Jay a suggéré que le sujet fasse l'objet de discussions au Conseil d'administration. Les fermetures socio-professionnelles s'avèrent également une préoccupation pour les familles qui craignent que ces fermetures se traduisent par une augmentation de la durée des fermetures.

5.3 **Comité des usagers**

5.3.1 *Information*

Le nouveau comité a tenu sa deuxième rencontre pour discuter d'un programme de formation conjoint ou commun des usagers avec la Dre Rhoda Root et M. Dennis Farley.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

6.1 Financement : Initiative de pétition - Couverture médiatique - Lobbying

M. Gary Whittaker nous informe que 1273 personnes ont appuyé la pétition. Les prochaines étapes devront être balisées. Taylor Birks de même que le Comité des usagers ont tous deux engagé des fonds à la hauteur de 10 000 \$ pour soutenir cette initiative. Pour sa part, le CROM soutiendra l'initiative en allouant du soutien financier aux droits des utilisateurs.

M. Gary Whittaker fait rapport sur les efforts de représentation auprès de l'Agence de Montréal pour le travail en partenariat avec les fournisseurs de services de deuxième ligne et pour continuer la prestation de services à d'autres organisations (achat de services). Le comité de vérification fera effectuer une « vérification administrative » afin de disposer d'un examen indépendant des responsabilités administratives. Deux personnes ont été désignées pour effectuer la vérification, Mesdames Caroline Desjardins et Suzanne Sévigny, afin d'autoriser le CROM à poursuivre ses démarches auprès de l'Agence à propos du sous-financement.

6.2 Coupures d'optimisation - Vérification administrative

Le comité de vérification a approuvé le processus de vérification et les recommandations à venir seront soumises au comité.

6.3 Projet – Projet de maison de transition TGC

M. Gary Whittaker nous rapporte que le Centre Marc-Vanier (CMV) et la Fondation Taylor-Birks sont à examiner deux sites possibles pour la construction la maison de transition. La rénovation d'une résidence du CMV devra également être soumise à l'approbation de la Municipalité.

Mme Martine Beaurivage soumet que le projet avance. Le plan d'affaire a été rédigé pour présentation à l'Agence de Montréal.

6.4 Gouvernance – Trousse de conseil et séance de planification du printemps

M. Gary Whittaker soumet que nous ne possédons pas de processus formel d'évaluation. Il propose que le Conseil d'administration se réunisse le 5 mai 2014 de 14h00 à 16h00 pour procéder à l'évaluation de la performance de la Direction générale, de la Présidence et des autres membres, et pour formuler de nouvelles priorités.

6.5 Démission d'un membre du Conseil – Mme Ingrid Lockett

M. Gary Whittaker a reçu une lettre à cet effet du membre du Conseil d'administration, Mme Ingrid Lockett. Messieurs Bill Jay et Frank Vincelli ont appuyé la résolution aux fins d'accepter la démission de Mme Ingrid Lockett. **(Résolution no. 13-2014)**

6.6 Démission d'un membre du Conseil – Mlle Linda Sheehan

M. Gary Whittaker a reçu une lettre à cet effet du membre du Conseil d'administration, Linda Sheehan. Messieurs Bill Jay et Frank Vincelli ont appuyé la résolution aux fins d'accepter la démission de Linda Sheehan. **(Résolution no. 14-2014)**

7. ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

7.1 Politique de transfert – Commission des droits de la personne

Dre Katherine Moxness explique la teneur des recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse afin que le CROM et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw se dotent d'une politique de transfert décrivant les rôles et responsabilités de chaque établissement lorsqu'un enfant est sous la Protection de la jeunesse et en résidence au CROM. La politique indique que le placement d'un enfant en résidence au CROM ne doit pas être à durée indéterminée et que le CROM a l'obligation de travailler sans cesse à la réinsertion de l'enfant dans son milieu familial.

M. Frank Vincelli et Mme Jackie Scott appuient la résolution adoptant la politique de transfert. **(Résolution no. 15-2014).**

7.2 **Présentation sur la gestion du risque - préparatoire à la prochaine réunion**

Cette présentation sera réinscrite à la réunion de mai 2014 du Conseil d'administration.

7.3 **Rapport sur la liste d'attente**

M. Frank Vincelli fait état des statistiques sur la liste d'attente. Il nous rapporte qu'au terme de la période 12 le CROM avait reçu 378 références de service. Ceci constitue un accroissement de 12 % par rapport à l'an dernier. Les sources de ces références ont également été présentées (30% du CSSS de DLL et 33 % du West Island). À 66 %, les demandes concernaient des enfants atteints de de TSA (troubles du spectre de l'autisme) alors que 24 % des clients sont porteurs d'un diagnostic de déficience intellectuelle (DI). Nous avons reçu 18 références du CRDITED de Montréal demandant un transfert de leur centre vers le CROM. Dix (10) familles se sont adressées directement au CROM pour obtenir des services.

Au 8 mars 2014, la liste d'attente pour un premier service s'établissait comme suit :

Clients ayant reçu un diagnostic de TSA

248 enfants sont en attente du programme ICI, 243 enfants sont en attente de services de soutien, 36 personnes entre 18 et 21 ans sont en attente de services de soutien et 20 adultes sont en attente de soutien.

Clients ayant reçu un diagnostic de DI

26 enfants sont en attente de Stepping Stones et de soutien à domicile, 66 enfants sont en attente de services de soutien et 47 adultes sont en attente de soutien.

Au cours de la dernière année, plus de trente (30) enfants et adultes furent reçus en placement.

7.4 **Accord intérimaire avec Batshaw**

Dre Katherine Moxness a expliqué la nature de l'entente et les recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse enjoignant le CROM et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw de se doter d'un protocole de collaboration. L'entente doit faire état des rôles et des responsabilités de chaque établissement lorsqu'un enfant est sous la Protection de la jeunesse et qu'il est en résidence au CROM.

Mme Marjorie Rutherford et M. Frank Vincelli ont appuyé la résolution en faveur de l'adoption du protocole intérimaire de collaboration entre le CROM et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw. **(Résolution no. 16-2014)**

7.5 **Objectifs de la Fédération**

Dre Katherine Moxness a présenté les trois orientations stratégiques de la Fédération des CRDITED : les CRDITED conviennent de contribuer à l'élaboration d'une première ligne robuste, à s'assurer d'une deuxième ligne de spécialisations et à développer des alliances stratégiques avec des partenaires analogues (CRDP, Centre de Jeunesse, etc.).

M. Gary Whittaker et M. Jacques Nolin appuient la résolution visant l'engagement envers les orientations mises de l'avant par la FQCRDI. **(Résolution no. 17-2014)**

7.6 **Initiative de partenariat & WIAIH**

Dre Rhoda Root explique le partenariat avec WIAIH qui a pour but d'élaborer un continuum de services au bénéfice de notre population aînée. L'on s'attend que le partenariat dans un programme conjoint ouvre vers la fin août. La Société canadienne du syndrome d'Angelman a levé des fonds pour la construction d'une ressource sur le boulevard Gouin avec gymnase, piscine, etc., qui sera louée par WIAIH aux fins du programme. Les services à la clientèle feront le tri des clients qui ont besoin de services de première ligne de préférence aux services de réhabilitation de deuxième ligne. Nous envisageons présentement le transfert de 15-25 clients. Dans le but de soutenir la transition vers les services de première ligne, le CROM conviendra d'une entente écrite avec WIAIH eu égard au financement qui sera assuré par le CROM.

7.7 Fermeture estivale des services socio-professionnels

Dre Rhoda Root soumet que le calendrier de fermeture des services socio-professionnels a été communiqué aux familles à la fin de janvier 2014. Aucune autre fermeture n'est prévue cette année. Dre Root a ajouté qu'une famille avait demandé une aide additionnelle l'an dernier et que le CROM a été à même d'aménager une solution positive pour le client et la famille.

7.8 Entreprises en sante

Dre Katherine Moxness a expliqué que le CROM est l'un des premiers CRDI TED à prendre part au programme Entreprises en santé. Afin de démontrer notre engagement envers le programme, il est nécessaire de remettre une résolution du conseil d'administration à l'Agence de Montréal.

M. François Côté et M. Bill Jay ont supporté la résolution démontrant notre engagement envers les principes et les orientations d'Entreprises en santé. **(Résolution no. 18-2014)**

7.9 Tournée des installations du CROM

Une tournée des différentes installations des services aux adultes a été offerte aux employés du CROM dans le cadre de la Semaine de la déficience. Ceci a permis aux employés de pouvoir constater les services offerts aux adultes. Dre Rhoda Root a expliqué que nous renouvèlerons l'expérience en offrant la tournée aux partenaires communautaires ainsi qu'aux membres du conseil d'administration.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une question de l'auditoire de la part de M. Bidd en rapport avec l'optimisation, les initiatives de financement ainsi que sur l'allocation de ressources. Il a demandé des éclaircissements par rapport au processus décisionnel et a demandé quelles étaient les règles d'affaires ainsi que le cadre de travail et des affaires qui sont utilisées lorsque ces décisions sont prises. Il a aussi demandé comment l'on décidait du montant des sommes qui étaient alloués à certains clients à un niveau très pointu. Il a de plus demandé quel était le processus de décision impliqué et comment, par exemple: « Ce programme recevra plus que tel autre programme ». M. Whittaker a répondu à la question de M. Bidd et a expliqué les orientations budgétaires et stratégiques du CROM. M. Bidd pense que le processus doit être plus transparent puisqu'il implique des fonds publiques; des enjeux important sont en cause, les besoins de son fils par exemple.

M. Whittaker a expliqué que le conseil d'administration d'une institution publique était mandaté pour prendre ces décisions; le conseil est responsable et est responsable de l'embauche du directeur général qui est lui-même responsable des responsabilités qui incombent à l'institution. Dre Katherine Moxness a expliqué que les objectifs organisationnels; les couts par service ainsi que toute autre information sont disponibles sur le site web du CROM en termes de couts par programme (AS-471 et le rapport annuel).

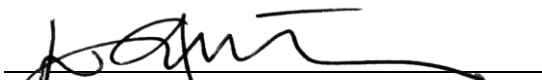
Mme Marjorie Rutherford a ajouté que nous devons avoir confiance en l'équipe de gestion du CROM.

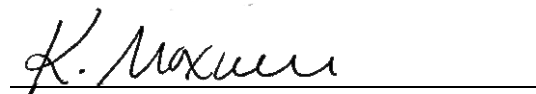
9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

La prochaine rencontre du conseil d'administration se tiendra le lundi 5 mai, 2014 à 18 h au 8000, rue Notre-Dame à Lachine.

10. ADJOURNEMENT

Puisqu'il n'y a pas d'autres point soulevés, la séance est levée à 20h50.


PRÉSIDENT


SECRETAIRE